



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 9 décembre 2011 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Laurence RIEU, Jean-Rémi DURAND- GASSELIN, André AUDIBERT.

Excusés : Dany DECAVATA, Marie-Aimée THERME, Georges LEMOINE, Jacques MATHIEU.

Secrétaire de séance : Jean-Rémi DURAND- GASSELIN

ORDRE DU JOUR

I Enquête parcellaire pour la source de Maleval

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de la source de Maleval, et en complément des délibérations précédentes, une enquête parcellaire devra se tenir au début de l'année 2012, pour définir les parcelles concernées par les périmètres de protection immédiats et rapprochés autour du captage de la source.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

II Demande de subvention pour les travaux de l'église

Les prochains travaux de restauration de l'église sont estimés à 120 000 €. Des devis des entreprises SIMON (Lozère) et DEFREIX (Planzolle), ont été établis pour une première tranche concernant la partie nord, de l'ordre de 35 000 €, à réaliser en 2012. Le maire expose la possibilité d'obtenir, par Monsieur le Député, une subvention du Ministère de l'Intérieur d'un montant de 9 000 €.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

III Subventions pour les logements du Serre

Pour compléter le plan de financement des logements du Serre, le maire expose la possibilité d'obtenir, par Monsieur le Sénateur, une subvention du Ministère de l'Intérieur d'un montant de 10 000 €.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

IV Passation de marchés pour les logements du Serre.

Suite à la Consultation des entreprises qui s'est déroulée au mois de mai, le maire présente les résultats des négociations avec les entreprises retenues pour les différents lots, et demande délégation de signature pour les passations de marché préparées pour un premier lot de 3 maisons (4 logements).

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

V Zone d'Activité Economique - ZAEC du Barrot

La Communauté de Communes prépare la création d'une ZAEC à Rosières, lieu dit Le Barrot, derrière

Vivacoop et de part et d'autre de la route de Chapias. La CdC demande aux communes leur accord pour porter la surface de cette zone de 5 à 7 ha. Le maire présente le plan cadastral concerné.

VI Nomination d'un Agent Communal Hygiène et Sécurité

Le Conseil Municipal doit désigner un Agent communal qui sera chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité des Agents. Madame Nathalie LEPAGE-BEDEL, secrétaire, est candidate pour cette fonction et a suivi à cet effet une formation de 3 jours, à frais partagés avec son autre employeur, la mairie de Joannas.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

VII Ajustements du budget

Le maire présente au Conseil des opérations d'ajustement du budget 2011 :

- des opérations de régularisation des écritures comptables de 2006 sur les travaux pour les logements communaux ;
- le Contrat d'assurance avec GROUPAMA a été ré-ajusté, au bénéfice de la commune ;
- Groupama rembourse à la commune les frais de l'avocat engagé par délibération du 3 juin dans l'affaire du gaz de schiste.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

IV Questions diverses

1 – Voeu pour la formation professionnelle des personnels communaux

Le Conseil constate que l'état a diminué la cotisation au CNFPT prélevé sur les salaires pour la formation des agents communaux. Dans les années récentes, les agents de la commune de Beaumont ont pu bénéficier avec profit de ces formations. Le Conseil déplore la diminution des ressources pour ces formations professionnelles.

2 – L'Ecole des Musiques Vivantes de Joyeuse sollicite une subvention. Plusieurs personnes de la commune, jeunes et adultes, sont inscrites à ses activités. Le Maire propose l'attribution d'une subvention de 100 €, après réception du rapport d'activités et du bilan financier.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

3 – Le Parc Naturel Régional établit sa Charte pour les années 2013 – 2025.

Le Conseil municipal considère que le Parc a pour vocation de promouvoir les grands équilibres naturels du Territoire, et qu'il ne doit pas sous-estimer les dégradations profondes du paysage dues à la prolifération des sangliers.

4 – Le Rapport de l'Enquête publique pour le SAGE - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – est à disposition des habitants, au secrétariat de la mairie.

5 – Le Cynips du châtaigner a été découvert dans la vallée de la Drobie. Compte tenu de la virulence de ce parasite et de l'importance de la châtaigne dans l'économie locale, les habitants sont invités à la vigilance, ce parasite se manifeste au printemps par des gales sur les feuilles.

La Mairie sera fermée du samedi 24 décembre inclus au mercredi 28 décembre inclus, et ouverte le samedi 31 décembre pour d'ultimes inscriptions sur les listes électorales.

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie au public :

lundi, mercredi et samedi de 08H30 à 11H30

La Mairie est fermée le vendredi matin

Invitation à toutes et tous (à la salle communale de BEAUMONT) :

- **Spectacle de Noël le jeudi 15 décembre à 15h**
- **Voeux du Maire le dimanche 15 janvier 2012 à 11 heures suivis d'un apéritif**

Fin de séance : 22 h30

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux, le PLU, le bulletin municipal 2011, le règlement du cimetière.

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie (leur adresse ne sera pas publiée) peuvent le demander par courrier électronique : mairie.beaumont07110@orange.fr